

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014

Le 22 Avril 2014, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 25 Avril 2014 à 20 h 30, en Conseil ordinaire.

L'an deux mil quatorze, le 25 Avril 2014 à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.

☞ **Etaient présents** : Wily DUBOS, Maire, Olivier BAN, Jean-Pierre BERTHELOT, Jean-Pierre COCQUELET, Catherine CORDIER, Estelle COURTEIX, Didier De AMORIN, Hubert FOURNET, Clément GOELDEL, Bernard JACQUINET, Bernard MALLET, Dolorès SAGESTE, Bernard WEILER,

- **Absents excusés** :

- Jean-Marie CHAPPELLET et Françoise PARANT.

Catherine CORDIER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de signer le registre du Conseil Municipal qui s'est tenu le 7 Avril dernier, ainsi que la feuille de présence de ce Conseil.

☞ **ORDRE DU JOUR** :

Délibérations :

- 29/2014 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- Vote du Budget
- 30/2014 : la formation des élus 2014

Questions Diverses :

- Prêt de matériel
- Synthèse des réunions de Commissions
- Etat d'avancement du Columbarium
- Dates des prochaines réunions
- Tours de garde pour les élections européennes

DELIBERATIONS :

29/2014 – vote des taux d'imposition des taxes directes locales :

Monsieur Didier De AMORIN propose aux membres du Conseil qu'il serait souhaitable d'écouter la lecture du budget, avant de voter les taux d'imposition des taxes directes locales. Après acceptation des membres, il est donc procédé à la lecture du budget, puis procédé au vote de ces taux d'imposition qui se décomposent comme suit :

- Taxe d'habitation :	12,12 %
- Foncier bâti :	9,51 %
- Foncier non bâti :	7,91 %
- C.F.E :	11,36 %

Monsieur COCQUELET souligne que ces taux sont identiques aux taux de 2013.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ACCEPTE À LA MAJORITE DES PRÉSENTS.

Vote du Budget :

Monsieur Jean-Pierre COCQUELET procède à la lecture du budget et commente les différents points.

Monsieur De AMORIN énonce le détail des subventions qui seront accordées aux Associations pour l'année 2014 :

Subventions :	2013	2014
CCAS	2000	2000
Associations		
ADMR	500	500
Coop scolaire de Villers	500	800
Foyer des jeunes	0	0
Club athlétique	0	550
Coop scolaire du collège	315	315
Prévention routière	100	100
Football club	0	0
Association de Montvillers	2500	1000
Récré	1000	500
Tennis	0	400
Ecole de Musique	0	300
Réserve		1535
	4915	6000
Ecart avec Budget		0

Ces subventions sont toutes accordées par les membres du Conseil.

Il est donc procédé au vote du Budget de l'année 2014. Le total du budget est de 1 099 986 euros. Il s'établit ainsi :

- * 798 948 euros pour le total de la section de fonctionnement
- * 301 038 euros pour le total de la section d'investissement

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ACCEPTE À LA MAJORITE DES PRÉSENTS.

- **30/2014 : la formation des élus 2014 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil des dispositions spécifiques au droit à la formation pour les élus et leur remet à cet effet une plaquette où sont proposées diverses formations sur l'année 2014.

Le Maire est dans l'obligation de se prononcer sur l'exercice du droit à la formation et de déterminer les crédits ouverts à ce titre. Le montant est plafonné à 20 % du montant total des indemnités de fonction, susceptibles d'être versées.

Les dépenses seront donc prises en charge exclusivement pour la formation dispensée par un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur. Le droit à la formation s'exerce selon le choix de l'élu (finances publiques, marchés publics, urbanisme, intercommunalité...).

Le montant de ces crédits a donc été fixé à 20 %.

L'acceptation de ces formations est donc soumise au vote.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ACCEPTE À LA MAJORITE DES PRÉSENTS.

• **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Prêt de matériel :**

Il a été décidé d'établir une feuille de prêt pour toute demande de matériel appartenant à la Mairie, ceci afin d'éviter des désagréments de matériel non restitué en temps voulu, ou détérioré. Un modèle de cette feuille de prêt est remis aux membres du Conseil.

Ce document est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

Après lecture de ce document, la proposition de ce document est approuvée par les membres du Conseil.

- **Synthèse des réunions des commissions :**

• ***Communication/Cellule de crise :***

- La Commission s'est réunie courant Avril. Estelle COURTEIX ayant souhaité en assurer la Vice-Présidence a été élue. Il est procédé à la lecture de la réunion de cette commission.
- Le bulletin d'informations n° 1 sera distribué début de semaine prochaine.
- Madame COURTEIX demande aux membres du Conseil qu'ils adressent à la Commission les articles qu'ils souhaitent voir figurer dans les bulletins et que ceux-ci ne soient pas transmis au dernier moment.

• ***Culture :***

La Commission culture s'est réunie la semaine dernière. Estelle COURTEIX ayant souhaité en assurer la Vice-présidence a été élue. Il est procédé à la lecture du compte rendu de cette réunion.

Madame COURTEIX procède à la lecture des manifestations à venir.

• ***Fleurissement :***

La Commission Fleurissement s'est réunie le 17 Avril. Dolorès SAGESTE ayant souhaité en assurer la Vice-présidence a été élue. Les plantations se feront le 17 Mai prochain. Le rendez-vous est donné à 08 h 30 à la Mairie. Un appel à volontaires a été lancé sur le bulletin d'informations.

• ***Urbanisme :***

Monsieur JACQUINET propose une date pour une réunion de la Commission. Celle-ci se tiendra le 30 Avril prochain à 20 h 30.

Monsieur JACQUINET informe les membres du Conseil que PLURIAL a contacté la Mairie afin de fixer un rendez-vous pour le projet envisagé à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes. Une information globale sera faite ultérieurement.

• ***Gestion :***

La réunion de la Commission s'est déroulée le 22 Avril dernier. Le Budget a été discuté.

- **Etat d'avancement du Columbarium :**

-

Jean-Marie CHAPPELLET étant absent, Monsieur Le Maire propose de revoir ce sujet avec lui, lors du prochain Conseil Municipal.

Un rapport succinct de la dernière réunion de conseil communautaire de la CCVMR, du 15.04.2014, dont l'ordre du jour était, entre autre, d'élire le Président et le Vice-Président, est

communiqué à l'assemblée. M. DUBOS Wily, Maire de Villers-Allerand, a été élu membre du bureau.

- **Dates des prochaines réunions :**

Monsieur le Maire propose les prochaines dates des Conseils Municipaux, à savoir :

- Lundi 02/06/2014 à 20 h 30
- Lundi 30/06/2014 à 20 h 30
- Lundi 01/09/2014 à 20 h 30
- Lundi 06/10/2014 à 20 h 30
- Lundi 03/11/2014 à 20 h 30
- Lundi 01/12/2014 à 20 h 30

Observations :

Monsieur De AMORIN souligne que le radar pédagogique est toujours défectueux.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 22 h 20.